



92701 COLOMBES CEDEX

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2025

N°**26**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 41
Représentés : 9
Absents : 3

Ayant voté pour : 38
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 12
Ne prenant pas part
au vote : 0

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE COLOMBES
AU RÉSEAU "TERRITOIRES CITOYENS" ANIMÉ
PAR L'ASSOCIATION EMPREINTES CITOYENNES

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu les statuts de Empreintes Citoyennes,

Considérant l'intérêt pour la ville de Colombes d'adhérer au réseau national « Territoires citoyens » animé par l'association Empreintes Citoyennes pour élargir ses réflexions sur son territoire sur les sujets concernant la démocratie participative et la participation citoyenne et afin de bénéficier du label « Ville Citoyenne » délivré par Empreintes Citoyenne dans le cadre d'une adhésion,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article 1 : Approuve l'adhésion annuelle de la ville de Colombes au réseau « Territoire Citoyens animée par L'Association Empreintes Citoyennes pour un montant de 1 000 € TTC.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer la convention présentée en annexe ainsi que tout document afférent à cette adhésion.

Certifié exécutoire compte tenu de Fait à Colombes
l'affichage le 17 octobre 2025 à l'Hôtel de
Ville et de la réception en préfecture le 16
octobre 2025

Identifiant de l'acte :

092-219200250-20251009-18500-DE-1-1



Le Maire,

Signé électroniquement.
CHAIMOVITCH Patrick

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.